

## ENTREPRISES DE CRECHE CRECHES D'ENTREPRISE

### Publics concernés :

Contrôleurs des aides financières collectives en CAF, gestionnaires, chargés de développement.

### Objectifs :

Permettre aux participants de mieux maîtriser les particularités juridiques, fiscales et économiques des entreprises de crèche et les crèches d'entreprise

- ◆ Dresser un état des lieux du développement des entreprises de crèches
- ◆ Etudier les formes juridiques les plus courantes des sociétés commerciales
- ◆ Clarifier les questions fiscales liées à la TVA et au Crédit Impôt Famille
- ◆ Evaluer les montages juridiques et financiers concernant l'investissement et l'exploitation d'un EAJE
- ◆ Comprendre les différents modèles économiques promus par ces acteurs
- ◆ Analyser les caractéristiques du compte de résultat d'une entreprise de crèche et d'une crèche d'entreprise

### Contenu, démarche pédagogique :

- ◆ Le développement des entreprises de crèche
  - Le panorama des leaders nationaux
  - Les entreprises régionales
  - Les porteurs locaux
  - Les leviers de développement
- ◆ Le statut juridique des entreprises de crèche
  - La société à responsabilité limitée (SARL), par action simplifiée (SAS)
  - La société coopérative (SCIC ou SCOP), la société publique locale (SPL)
  - Création – fonctionnement – pouvoirs – pièces juridiques
- ◆ La fiscalité des entreprises de crèches et des crèches d'entreprise
  - L'assujettissement à la TVA :  
Le mécanisme général de la TVA, l'exonération spécifique aux EAJE (périmètre et limites), les conséquences pour l'étude des dossiers de financement
  - L'assujettissement à l'impôt sur les sociétés  
Principes généraux pour les entreprises, le cas des associations soumises aux impôts commerciaux
- ◆ L'étude des montages économiques et financiers
  - La déductibilité des frais engagés au regard de l'impôt sur les sociétés
  - Le crédit impôt famille
  - La mutualisation des subventions d'investissement pour une structure immobilière
  - L'analyse critique de différents types de contrats de réservation de berceaux
  - L'opportunité du contrat enfance entreprise
  - Les conséquences pour la liquidation de la PSU

*Apports théoriques, travaux sur cas réels reflétant la diversité des situations rencontrées.*

### Modalités :

- ◆ 2 jours consécutifs
- ◆ Lieu : dans les locaux de l'ESSSE à Lyon
- ◆ Inscription auprès de l'ESSSE (bulletin à retourner)

### Intervention – qualification de l'intervenant :

Jean-Luc GAUDIN, Conseiller en gestion

### Référent de l'action :

Claire BLETON-MARTIN –bleton@essse.fr

**Dates et Coût  
à la demande**